



Edito de Valérie DALODIER, présidente du CNTE

Fraîchement élu au Comité National de Tourisme Équestre, nous sommes d'ores et déjà à l'oeuvre pour développer les projets Tourisme équestre : animer la vie associative du CNTE, développer les pratiques d'équitation de pleine nature, promouvoir les manifestations et événements, faciliter l'itinérance et accompagner la formation des encadrants et des pratiquants.

Il nous tient à cœur de rappeler que sous les présidences de Serge LECOMTE, le CNTE a toujours bénéficié de moyens financiers et humains qui lui ont permis de conduire des actions ambitieuses pour le tourisme équestre. Votons pour que cette dynamique et cette relation de confiance perdurent !

Cela est d'autant plus nécessaire que nos activités de tourisme équestre, qu'elles soient associatives ou professionnelles, disposent d'atouts considérables pour faire face à la crise sanitaire, mais subissent aussi les restrictions du secteur touristique. Soyez assurés de notre soutien et de notre mobilisation !

COMITÉ NATIONAL DE TOURISME ÉQUESTRE 2021-2024



Valérie Dalodier,
présidente



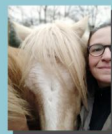
Carole Danglard,
secrétaire générale



Tiphaine Vermeulen,
trésorière



Jean-Pierre Blache



Sonia Cousineau



Abdelkader Ikhlef



Membres de la liste de



Serge Lecomte

Pratiquer la randonnée en avril 2021

Les déplacements pour la pratique d'une activité sportive initialement limités à un rayon de 10km autour du domicile ont été étendus ce 9 avril par le Gouvernement.

Il est donc désormais possible de se déplacer dans le département du domicile ou dans un rayon de 30km autour du domicile (en sortant du département) pour pratiquer une activité physique et sportive individuelle **encadrée**.

Les randonnées encadrées peuvent donc être proposées dans le respect de cette limitation géographique, entre 6h00 et 19h00 et dans la limite d'un groupe de 6 personnes, encadrant inclus.

Ces mesures ne permettent pas à ce stade de reprendre l'ensemble de nos activités, notamment de séjour et randonnée, mais sont une première avancée dans la reprise complète à laquelle nous travaillons au quotidien auprès du Gouvernement, alors que tous les autres sports sont à l'arrêt.

Journée de l'Attelage et Journée de la Randonnée équestre

Si les mesures sanitaires interdisent les rassemblements, il est quand même possible de faire vivre nos pratiques et passions le 18 avril pour la 17ème Journée de l'Attelage et le 16 mai pour la 1ère Journée de la Randonnée équestre !



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

Pour ce cru 2021, la FFE-CNTE vous invite à partager sur les réseaux sociaux les photos et vidéos de vos sorties individuelles en attelage ou à cheval, avec les hashtags dédiés à chacune des Journées.

De nombreuses publications, animations et surprises sont prévues sur les réseaux sociaux FFE.

Devenez ambassadeur de nos activités de pleine nature :

Journée de l'attelage le 18 avril 2021 : #TousACheval #TousEnAttelage

Journée de la randonnée équestre le 16 mai 2021 : #TousACheval #TousEnRando



Equirando

Plus grand rassemblement européen de tourisme équestre, l'Equirando fêtera cette année ses 60 ans !

Du 30 juillet au 1er août 2021, le Parc départemental de l'Isle-Briand, au Lion-d'Angers (49), accueillera les Equirandins pour un weekend de festivités hauts en couleurs : numéros de liberté, de voltige, de chevalerie, démonstrations prestigieuses de dressage de haute école, shows humoristiques, concert, speaker de renom... Bref, une succession de pépites, qui émerveilleront petits et grands !

Sans compter les nombreuses animations proposées pendant tout le week-end, et le village d'exposants !

Retrouvez les itinéraires et les J- sur la carte interactive de l'Equirando, et profitez des tarifs préférentiels !

Toutes les infos sur equirando.com

Renouvellement de l'ATE

Titre à finalité professionnelle de niveau IV permettant d'exercer en autonomie contre rémunération, le diplôme d'[Accompagnateur de Tourisme équestre](#) certifie la capacité à préparer et à conduire promenades et randonnées équestres en autonomie sur des itinéraires identifiés.



Dans le cadre de sa réinscription au Répertoire national des certifications professionnelles, la FFE-CNTE a souhaité rénover le diplôme ATE, pour une meilleure articulation de la formation et de la réalité du métier.

La FFE-CNTE a ainsi invité plusieurs formateurs, par ailleurs dirigeants de centres de tourisme équestre, à participer aux travaux conduits avec la Direction technique nationale.

L'enquête emploi circularisée fin 2020 aux diplômés, en activité ou non, a nourri les échanges et réflexions du groupe de travail.

Les évolutions du diplôme ATE seront présentées dès confirmation de son ré-enregistrement par France Compétences.

